

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mai 2009

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 9

présenté par

M. Candelier, Mme Amiable, MM. Asensi, Bocquet, Braouezec, Brard, Mme Buffet,  
MM. Chassaigne, Desallangre, Dolez, Mme Fraysse, MM. Gerin, Gosnat,  
Gremetz, Lecoq, Muzeau, Daniel Paul, Sandrier et Vaxès

-----  
**ARTICLE 13**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La substitution de la notion de « renseignement » à celle d'« information » étend considérablement le territoire et la protection du secret défense. C'est un verrou supplémentaire mis au travail des magistrats.

Loin de préciser la notion, cet article d'extension introduit une incertitude, un flou considérable et préjudiciable.